

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 102**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

---

**OBJET**

Délégations Espaces Naturels, Chasse et Pêche : Subventions spécifiques à l'association Les Amis du Marais du Vigueirat.

---

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Stratégies Environnementales des Territoires  
04 13 31 64 60**

## PRESENTATION

Par délibération du 31 mars 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour les politiques publiques concernant les Espaces Naturels, la Chasse et la Pêche.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette répartition, le Conseil Départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre des délégations susnommées, concernant l'association **les Amis du Marais du Vigueirat**, présidée par Madame Patricia SPANO.

Cette association est domiciliée au Marais du Vigueirat - Cabanes l'Etourneau 13104 Mas Thibert (Bouches-du-Rhône) avec à sa direction Monsieur Jean Laurent LUCCHESI.

Elle a été créée le 27/01/2000 et a pour objet la protection de l'environnement au sens large et en particulier la protection du site du marais du Vigueirat.

*Les actions des Amis du Marais du Vigueirat sont les suivantes :*

- **la protection du patrimoine naturel qui est l'action fondatrice du projet « Marais du Vigueirat »** (gestion de l'eau, utilisation du pâturage des chevaux et taureaux pour augmenter la diversité des milieux et éviter l'uniformisation de la végétation, suivi scientifique pour assurer la pertinence des actions, gestion de la réserve et de nombreuses propriétés du Conservatoire du Littoral) ;

- **la conciliation entre valorisation d'un patrimoine naturel et le développement d'activités**, ce qui a permis le développement sur le site de multiples activités conventionnées qui respectent l'équilibre écologique et patrimonial du site (élevage, pêche à l'écrevisse, recherche, accueil du public à pied ou en calèche...) ;

- **le choix d'un développement économique, social et solidaire** par la création d'emplois (89 emplois, 50% concernant des personnes originaires de Mas Thibert, représentant la principale source d'emplois de ce village) et le chantier d'insertion des Marais du Vigueirat (développement d'un Atelier Chantier Insertion (ACI) pour l'entretien des équipements du site, visant la réinsertion de personnes du Pays d'Arles) ;

- **l'accueil du public sur les Marais du Vigueirat** pour tendre vers un éco-tourisme durable, moteur du développement économique en visant des objectifs suivants : sensibilisation au respect et à la sauvegarde de l'environnement, financement d'une partie de la gestion du domaine par les recettes produites, (25 000 visiteurs par an aujourd'hui pour un objectif de 100 000 à long terme).

## OBJET DU PRESENT RAPPORT

En 2017, l'action de cette association s'articule autour de trois demandes en fonctionnement.

### Délégation Espaces Naturels

#### *Programme européen : Life+ENVOLL ( Les laro-limicoles coloniaux)*

Le programme Life+ ENVOLL a pour but d'améliorer la conservation d'une population d'oiseaux d'intérêt communautaire : les laro-limicoles coloniaux. Ces oiseaux marins voient aujourd'hui leurs effectifs baisser du fait de leurs faibles succès de reproduction causés essentiellement par la mauvaise qualité des sites de reproduction. Les Amis des Marais du Vigueirat assurent : la coordination du projet, l'expertise scientifique, les plans d'exécution des aménagements, le suivi des travaux dont une partie est développée dans les Bouches-du-Rhône.

#### *Coordination programme Jussie*

Depuis 2001 les Jussies (espèce végétale envahissante) se sont progressivement installées sur le canal du Vigueirat jusqu'à l'étang du Landre entraînant de nombreux impacts écologiques. Suite à la mise en œuvre d'un programme FEDER de régulation de ces espèces, la poursuite de l'effort de régulation est indispensable pour ne pas perdre le bénéfice des actions réalisées les années précédentes et pour poursuivre la régulation sur d'autres secteurs colonisés. De même, il est aussi nécessaire de poursuivre la mise en relation des acteurs qui se sont investis dans le projet, le transfert et la formation issus de l'expérience acquise ainsi que la recherche d'une filière de valorisation des déchets issue de l'arrachage. La demande de financement concerne cette mission de coordination, transfert et valorisation, assurée par une chargée de mission spécialisée.

#### *Fonctionnement général de l'association*

L'association « Les Amis du Marais du Vigueirat » emploie 89 personnes, soit 48 équivalents temps plein (ETP) sur le site pour mener à bien ses missions. A ce jour, elle est l'employeur le plus important du territoire de Mas Thibert.

Pour l'ensemble de ces trois demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, le montant total demandé s'élève à 68 000 €

Il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **27 000 €**, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée :

- de vous prononcer favorablement sur l'octroi de subventions à l'association **les Amis du Marais du Vigueirat**, dont le détail figure en annexe du rapport, pour un montant total de **27 000 €** en fonctionnement ;

- de m'autoriser à signer avec le bénéficiaire, dont le montant total de la subvention est égal ou supérieur à 23 000 €, une convention de partenariat conforme aux conventions-types prévues à cet effet.

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la déléguée aux Espaces Naturels, Chasse et Pêche, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL